

## SERVICE DE PAIEMENT SECURISE INTERBANCAIRE POUR E-COMMERCE

**+ de 1200 COMMERCES ACTIFS AU SEIN DE TOUT LE PAYSAGE BANCAIRE**

**SSL 128 Bits – PAGE ET TICKET DE PAIEMENT PERSONNALISABLES – DEMANDE D'AUTORISATION ET RETOUR BOUTIQUE TEMPS REEL – GESTION DES PAIEMENTS DIFFERES ET TRAITEMENT DES ABONNEMENTS – BACK OFFICE DE CONSULTATION, ANNULLATION ET REMBOURSEMENT DES PAIEMENTS – INTEGRATION SIMPLE ET RAPIDE – SOLUTION INTERBANCAIRE - CB / VISA / MASTERCARD / AURORE / AMERICAN-EXPRESS / DINERS-CLUB**

### **PAYBOX SERVICES**

180, rue James Watt – 66100 PERPIGNAN - FRANCE  
Tél. 04 68 68 68 20 – Fax. 04 68 55 56 07

Email : [contact@paybox.com](mailto:contact@paybox.com)  
Web : <http://www.paybox.com>

M2 InfoRessources  
[maSolutionWeb.com](http://maSolutionWeb.com)  
6 Rte de Provins - 77160 ST HILLIERS - FRANCE  
Tél.: 01 64 00 14 15 - Fax.: 01 64 00 02 06

Email: [infos@masolutionweb.com](mailto:infos@masolutionweb.com)  
Web: <http://www.masolutionweb.com>

# SOMMAIRE

<b><u>1. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</u></b>	<b>3</b>
<b><u>2. OBJECTIFS DE PAYBOX SERVICES</u></b>	<b>4</b>
<b><u>3. ARCHITECTURE TECHNIQUE</u></b>	<b>5</b>
3.1 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	5
3.2. DESCRIPTION DES OPERATIONS	6
<b><u>4. DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICE PAYBOX SYSTEM</u></b>	<b>8</b>
4.1 MODULE CGI A INSTALLER SUR LE SERVEUR WEB DU COMMERÇANT.	8
4.2. SUR L'ORDINATEUR DE L'ACHETEUR: RIEN !	9
4.3. ACCES AU SERVEUR PAYBOX SYSTEM	9
4.4 LE BACK OFFICE COMMERÇANT.	10
<b><u>5. APPROCHE FINANCIERE</u></b>	<b>11</b>
5.1. LE DROIT D'ADHESION PAR COMMERCE	11
5.2. LE COUT DU SERVICE	11
5.2.1 LE COUT FORFAITAIRE	11
5.2.2 LE COUT DES DEMANDES D'AUTORISATION	11
5.2.3 OPTION GESTION DES PAIEMENTS PAR ABONNEMENT (PAIEMENTS RECURRENTS)	12
5.2.4 OPTION CARTES PRIVATIVES	11
5.3. RECAPITULATIF	11
<b><u>6. AUTRES SOLUTIONS DEVELOPPEES PAR PAYBOX SERVICES</u></b>	<b>12</b>
<b><u>7. QUELQUES REFERENCES</u></b>	<b>12</b>

## 1. Présentation générale de l'offre

---

Aujourd'hui, on estime que plus de 500 millions de foyers sont connectés à Internet. Le volume des ventes électroniques devrait atteindre 100 milliards de dollars cette année. Vu l'explosion **actuelle** des ventes sur Internet, ces prévisions sont en fait corrigées systématiquement à la hausse chaque jour. Il en demeure néanmoins que le mode de paiement le plus utilisé sur Internet est et restera assurément la carte bancaire.

Les paiements par carte bancaire peuvent être réalisés de 2 façons :

- **Paiement de Proximité**: par carte à puce uniquement, avec saisie et contrôle du code confidentiel. Ceci nécessite un lecteur de carte à puce sur le site de l'achat, en présence de l'acheteur. C'est ce type de paiement que l'on fait dans un magasin, un supermarché ou à une pompe à essence.
- **Vente Par Correspondance ou à distance (VAD/VPC)**: utilisation du numéro embossé sur la carte, et de la date d'expiration (AA/MM). Cette méthode ne nécessite pas la présence de l'acheteur et du vendeur sur le même site. Le numéro de carte peut être communiqué par l'acheteur au vendeur via différents moyens (courrier, fax, téléphone et...**Internet**).

Il faudra encore plusieurs années pour que les lecteurs de carte à puce soient disponibles sur l'ensemble des ordinateurs reliés à l'Internet (quelques dizaines de millions de PC à équiper!), et que des standards internationaux soient clairement définis (SET, Cyber-COMM), acceptés et déployés afin que l'utilisation de la carte à puce + code confidentiel se généralise comme moyen de paiement sur le Web. Pour l'instant le nombre très réduit d'acheteurs équipés et la complexité de mise en œuvre (pour le commerce et l'acheteur) limite singulièrement l'intérêt de ce mode de paiement, qui n'équipe que quelques sites de test.

Depuis plusieurs années, la vente par correspondance utilise la carte bancaire par des moyens traditionnels. Des millions d'acheteurs communiquent chaque jour leur numéro de carte par téléphone, courrier, télécopie, sans autre garantie que la confiance accordée au vendeur.

L'Internet est un nouveau média tout à fait adapté à l'utilisation de la carte bancaire en mode VAD/VPC. Il est déjà possible de payer en ligne sur l'Internet, sans code confidentiel, **avec un niveau de sécurité et de confidentialité bien supérieur aux moyens classiques**, depuis n'importe quel ordinateur relié au Web, sans équipement ou logiciel spécifique, ce qui représente un marché gigantesque accessible **aujourd'hui!**

Des techniques comme **SSL** (Secure Socket Layer) permettent de crypter très efficacement les données sensibles comme un numéro de carte bancaire. Développée par Netscape, cette technologie permet de crypter la totalité des échanges entre deux ordinateurs reliés à l'Internet.

Elle utilise une clé de cryptage à 128 bits. Dans le cas d'une opération de paiement, SSL sert à crypter le numéro et la date d'expiration d'une carte, saisi sur le clavier de l'acheteur, avant son envoi vers le système de télépaiement. Ce système ne requiert aucun logiciel ou matériel particulier sur l'ordinateur du porteur (acheteur), en dehors des outils de navigation Internet disponibles sur le marché.

**A ce jour, plus de 95% des commerces sur Internet utilisent SSL pour sécuriser leurs paiements.** La récente disponibilité de SSL avec des clés 128 bits renforce encore la sécurité, et repousse la nécessité de passer au paiement avec code confidentiel.

Le reste des commerces (5 %) sur Internet offrent pour la plupart des moyens de paiement traditionnels (envoi de chèque, demande de prélèvement, fax, etc.). D'autres utilisent des solutions de **PME (Porte Monnaie Electronique)**, qui demandent l'installation de logiciel sur le PC de l'acheteur, et pour lesquels aucun standard international largement diffusé ne se dégage encore. Enfin, un petit nombre proposent le paiement sécurisé par carte à puce et saisie du code confidentiel (sur lecteur de carte à puce).

## 2. Objectifs de PAYBOX Services

---

PAYBOX Services est une société nouvellement créée, à partir de produits et de collaborateurs issus de la société IBS. (Informatiques Banques Services)

En 1998, IBS, avec plus de 10 ans d'expérience en monétique, s'est engagé dans la réalisation d'un système de paiement sur Internet permettant d'offrir une solution simple aux acteurs du commerce électronique :

- Aux **commerçants** voulant vendre des produits ou services sur Internet, souhaitant sécuriser et gérer leurs transactions de paiement, en gardant leur banque actuelle, sans investir lourdement sur un marché qui émerge.
- Aux **hébergeurs, gérants de galeries virtuelles, fournisseurs d'accès, créateurs de sites**, souhaitant intégrer à leurs offres un service de paiement sécurisé simple à mettre en œuvre et sans surcoût important pour les hébergés.
- Aux **établissements bancaires**, désirant répondre aux besoins de leurs clients commerçants, tout en gardant une monétique traditionnelle, utilisant des protocoles bancaires normalisés et des contrats standards (vad / vpc)
- Aux **acheteurs potentiels sur l'Internet**, soucieux de la sécurité et de la confidentialité de leurs paiements.

Depuis Avril 1999, PAYBOX System a été présenté sur le marché comme un **TPE Virtuel**, (Terminal de Paiement Electronique) conçu spécifiquement pour accepter les paiements réalisés sur l'Internet.

En juillet 2000, Le groupe MONEYLINE coté au Second Marché d'Euronext Paris, est rentré à hauteur de 34% du capital de PAYBOX Services. MoneyLine Payment Systems au travers de ses solutions monétiques et de ses TPE gère les flux de + de 60% des grands commerces. (Fnac, Printemps, Redoute, Ikea, Louvre, Carrefour, Casino, Darty, Grand Stade, Toys'R Us, Auchan, Gap, Galeries Lafayette, BHV, H&M, Air France,.....).

Le modèle de commercialisation de l'offre PAYBOX SYSTEM est essentiellement indirect via un vaste réseau de partenaires prescripteurs (hébergeurs, créateurs de sites, SSII, FAI, opérateurs telecom, ASP, ...).

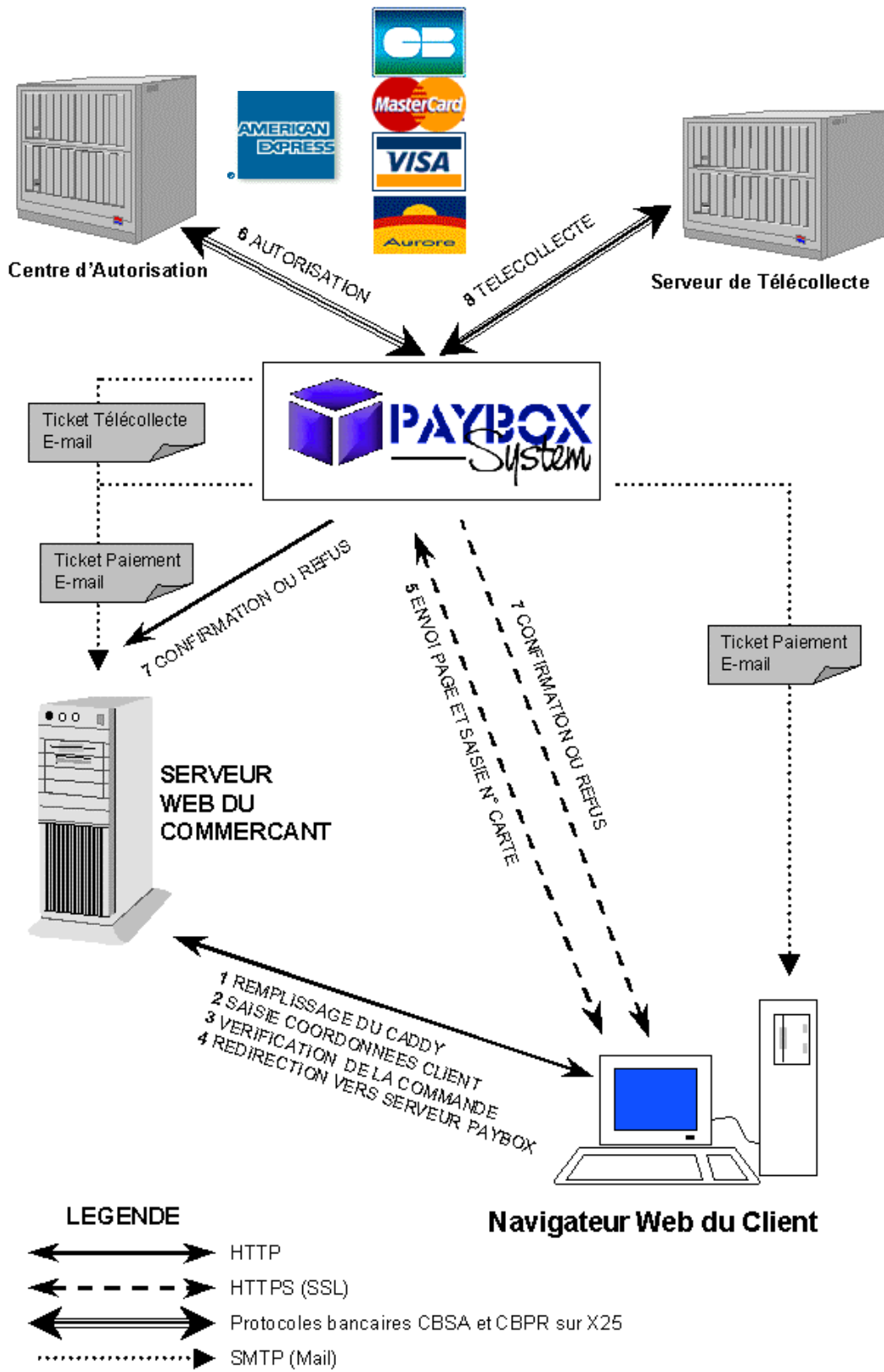
D'un point de vue fonctionnel, il est strictement identique, pour le commerçant, la banque et l'acheteur, à un **TPE** en mode VAD/VPC (Vente A Distance/ Vente Par Correspondance) :

- Pour le commerçant, il suffit de demander l'ouverture d'un contrat VAD/VPC à sa banque habituelle, pour être directement crédité sur son compte (aucune autre ouverture de compte n'est nécessaire). Le service de paiement sécurisé **PAYBOX SYSTEM** s'intègre facilement sur son site Internet.
- Pour la banque, **PAYBOX SYSTEM** est vu comme un TPE en mode VAD/VPC, parmi les 700.000 TPE du parc français. Il se connecte aux centres de télécollecte et d'autorisation de n'importe quelle banque, en utilisant les protocoles normalisés CBPR Euro et CB2A, définis par le Groupement des Cartes Bancaires (**GIE CB**).
- Pour l'acheteur (porteur de la carte bancaire), aucun logiciel spécifique n'est requis. **PAYBOX SYSTEM** lui assure également que son numéro de carte bancaire n'est connu que de **PAYBOX SYSTEM** (pas du commerce), et que le commerce auquel il s'adresse a été authentifié préalablement par PAYBOX Services.

**PAYBOX SYSTEM** gère aujourd'hui les cartes bancaires VISA, EUROCARD-MASTERCARD-CARTE BLEUE, AURORE de CETELEM, AMERICAN EXPRESS et DINERS' CLUB.

### 3. Architecture technique

#### 3.1 Principe de fonctionnement



### 3.2. Description des opérations

Le schéma de la page précédente récapitule les différentes étapes d'un paiement sécurisé réalisé sur un commerce Internet équipé du système **PAYBOX SYSTEM**. Ce principe général peut changer d'une boutique à l'autre, mais il reste globalement identique pour toutes les opérations de vente sur Internet.

#### **ETAPES 1 A 4**: Connexion au site marchand et établissement de la commande.

1) Depuis son ordinateur équipé d'un navigateur Web, le client se connecte par Internet au commerce de son choix. Il sélectionne les articles ou les services qu'il désire acheter. En général, une boutique virtuelle sur Internet utilise un logiciel simulant le remplissage d'un 'caddy': le client choisit ses articles et les dépose dans un panier.

2) Lorsque la sélection est terminée, l'utilisateur donne au commerçant les informations nécessaires à l'expédition de sa commande: Nom, adresse postale, téléphone et adresse e-mail. Ceci se fait habituellement par l'intermédiaire d'un formulaire 'en ligne' que le client remplit.

3) Le logiciel de boutique virtuelle vérifie les informations, contrôle le stock et/ou les méthodes de livraison, calcule éventuellement les frais annexes (port, TVA, etc...) et présente un récapitulatif de la commande sur l'écran du client.

4) Le client n'a plus qu'à confirmer l'acceptation ou le refus de sa commande. Il peut éventuellement la modifier. Lorsque tout est conforme à son choix, il peut alors cliquer sur un bouton qui va activer l'opération de paiement. A ce stade, le logiciel de la boutique virtuelle du commerçant possède toutes les informations utiles pour réaliser une vente, à l'exception du numéro de carte bancaire. Certaines de ces informations vont être 'transférées' sur le serveur **PAYBOX SYSTEM** de PAYBOX Services: numéro et montant de la commande, devise, e-mail du client, n° de commerçant... Ceci est assuré par un petit programme PAYBOX Services (module CGI) installé sur le serveur du commerçant. Ce programme 'renvoie' l'acheteur sur la page d'accueil du serveur **PAYBOX SYSTEM**.

#### **ETAPES 5 A 7**: Saisie du numéro de carte et demande d'autorisation.

La liaison entre l'acheteur et le serveur **PAYBOX SYSTEM** est établie en HTTPS, protocole sécurisé avec SSL 128 bits, qui crypte l'ensemble des informations échangées. Cette protection protège les données envoyées par l'Internet et garantit à l'acheteur que son numéro de carte bancaire ne peut être intercepté en clair par un tiers durant son transfert vers le serveur sécurisé **PAYBOX SYSTEM**.

5) La page d'accueil de **PAYBOX SYSTEM** informe l'acheteur sur son achat: présentation du nom du commerçant (ce qui garantit que le commerce a été authentifié), montant et devise de l'achat (Euro ou autre). Chaque commerce peut avoir une page d'accueil différente, personnalisable pour mieux s'intégrer au style de la boutique (fond, couleurs, logos...). Les seuls éléments constants sont les zones de saisie du numéro de carte et de la date d'expiration.

6) Lorsque le numéro de carte a passé un premier niveau de contrôle (clé de Luhn, oppositions, etc.), le serveur **PAYBOX SYSTEM** émet une demande d'autorisation vers le centre de la banque à laquelle est affiliée le commerçant. Ceci est réalisé par Transpac, en utilisant les protocoles bancaires normalisés.

7) Le centre d'autorisation de la banque renvoie un numéro d'autorisation ou un refus. Si le paiement est accepté, **PAYBOX SYSTEM** effectue alors les opérations suivantes :

- affichage du ticket de paiement sur l'écran de l'acheteur (option)
- envoi du ticket de paiement par e-mail à l'acheteur et au commerçant
- En option, connexion directe en HTTP vers le serveur commerçant pour renvoyer les informations sur le paiement (n° autorisation, montant, référence commande). Le numéro de carte n'est par contre JAMAIS renvoyé au commerçant.

L'acheteur est ensuite automatiquement redirigé vers le serveur du commerçant, où il peut reprendre le cours de sa visite.

### **ETAPE 8:** Télécollecte vers la banque du commerçant.

Cette opération se fait en général une fois par jour. Elle consiste pour **PAYBOX SYSTEM** à envoyer vers la banque les transactions de paiements dûment autorisées et enregistrées durant la journée, pour qu'elles soient créditées sur le compte du commerçant. Cette télécollecte est effectuée automatiquement, en fonction des paramètres donnés par la banque, au travers du protocole normalisé CBPR Euro ou CB2A. Durant cette opération, les listes d'oppositions sont également renvoyées à **PAYBOX SYSTEM**. Un ticket de compte-rendu de télécollecte est renvoyé par e-mail au commerce. Il indique le total des transactions envoyées à la banque.

A noter également la possibilité pour le commerçant de se connecter sur le serveur **PAYBOX SYSTEM** pour contrôler et visualiser en direct les paiements effectués sur son site (non représenté sur le schéma). Il peut ainsi gérer les paiements différés, annuler des paiements ou lancer manuellement la télécollecte vers sa banque. Cet accès au 'Back Office Commerçant' est protégé par mot de passe.

### **Exemple d'écran pour la page d'accueil de PAYBOX SYSTEM.**

## 4. Description de l'offre de service PAYBOX SYSTEM

---

Pour un commerçant, l'utilisation du TPE virtuel **PAYBOX SYSTEM** implique:

- la signature d'un contrat VAD/VPC avec sa banque,
- l'installation sur le site commerçant d'un programme fourni par PAYBOX Services,
- un abonnement pour accès au serveur **PAYBOX SYSTEM**.

Les contrats VAD/VPC varient d'une banque à l'autre. Renseignez vous auprès de votre agence bancaire pour en obtenir les modalités. A la suite de la signature de ce contrat, la banque attribue au commerçant un numéro d'adhérent (ou de 'site') à 7 chiffres et un numéro de machine (ou de 'rang') à 2 chiffres. Ces deux numéros sont utilisés par **PAYBOX SYSTEM** pour l'authentification du commerçant durant les opérations d'autorisation et de télécollecte.

### 4.1 Module CGI à installer sur le serveur Web du commerçant.

Ce programme, installé sur le serveur du commerçant, assure l'établissement de la communication entre l'acheteur et le serveur **PAYBOX SYSTEM** de PAYBOX Services une fois que le porteur a validé sa commande et confirmé sa volonté de payer. C'est la seule partie de logiciel "livré" par PAYBOX Services. Ce module est un exécutable CGI (Common Gateway Interface) qui est appelé par le logiciel Web du commerçant lorsque le porteur appuie sur un bouton "Paiement" défini dans une page HTML prévue à cet effet. Le numéro du commerçant, le numéro de commande, son montant, la devise utilisée et l'e-mail de l'acheteur sont alors cryptés et envoyés au serveur **PAYBOX SYSTEM** de PAYBOX Services, au travers d'une session SSL 128 bits sécurisée.

Les modules CGI et DLL pour utilisation de **PAYBOX SYSTEM** sont fournis dans les versions suivantes :

- WINDOWS-NT
- UNIX SCO
- AIX
- LINUX
- SOLARIS
- IRIX
- MAC
- FREE BSD
- INTERSHOP, WEBDEV, MICRO-APPLICATION, ACTINIC, POWER BOUTIQUE
- (Nous pouvons également réaliser sur demande un portage vers d'autres systèmes).

Ces modules sont directement disponibles sur notre site (voir rubrique Téléchargement), avec la documentation d'installation et d'utilisation. Ils sont immédiatement opérationnels. En utilisant le numéro de commerce test fourni dans la documentation, le commerçant et/ou son hébergeur peut intégrer le module PAYBOX Services dans les pages HTML de sa galerie, effectuer tous les tests souhaités sans aucune intervention de PAYBOX Services ou de la banque. Pour passer en production, il suffit simplement de signer le contrat d'abonnement **PAYBOX SYSTEM** avec PAYBOX Services et de remplacer le numéro de commerce test par celui attribué par la banque. La galerie du commerçant devient opérationnelle immédiatement.

Une fois installé, ce module dialogue en HTTP (et HTTPS) via l'Internet avec le logiciel navigateur Web du porteur et le serveur **PAYBOX SYSTEM** de PAYBOX Services. A noter qu'un même serveur (site) peut héberger plusieurs commerçants (galeries). Dans ce cas, le module PAYBOX Services n'est à installer qu'une seule fois. Toutefois, chaque commerce nécessite un paramétrage particulier pour différenciation (chaque commerce se voit attribuer un numéro de TPE virtuel unique).

## 4.2. Sur l'ordinateur de l'acheteur : Rien !

Pour accéder à l'Internet, aux galeries marchandes et au serveur de paiement **PAYBOX SYSTEM**, l'acheteur doit simplement disposer d'un navigateur Web acceptant les connexions SSL, sur n'importe quel type de station et/ou de système d'exploitation. Aucun autre logiciel spécifique au télépaiement n'est nécessaire. Ces caractéristiques sont disponibles sur tous les navigateurs disponibles à ce jour.

## 4.3. Accès au serveur PAYBOX SYSTEM

**PAYBOX SYSTEM**, installé dans les locaux de PAYBOX Services, est uniquement dédié au paiement électronique sur Internet. Ce serveur, relié en permanence à l'Internet, assure les opérations suivantes :

- **Identification** des sites Web des commerçants affiliés demandant un paiement
- **Décodage et contrôle** des informations reçues du site commerçant authentifié (montant, devise, n° commerce, etc.)
- **Affichage** d'une page sécurisée (SSL 128 bits) pour la saisie du n° et de la date d'expiration de la carte par le porteur. Cette page est **personnalisable** (couleurs, fond, logos, polices) pour chaque commerce.
- **Contrôles** préalables de validité du n° de carte avant demande d'autorisation
- **Analyse comportementale** pour détection de fraude potentielle
- **Connexion** (via Transpac) vers le **serveur d'autorisation** concerné
- Si paiement autorisé, **envoi du ticket de paiement** au porteur et au commerçant par e-mail
- En option, **envoi** des mêmes informations **par liaison directe HTTP** entre **PAYBOX SYSTEM** et le serveur du commerçant (sans passer par le navigateur du porteur)
- **Redirection** (automatique ou manuelle) du porteur vers le(s) page(s) du serveur commerçant (3 retours possibles: après 1°: paiement effectué 2°: paiement refusé 3°: paiement annulé)
- Gestion des **paiements différés**: le commerçant a la possibilité de différer les paiements (de 0 à 99 jours). La durée du différé peut être différente pour chaque paiement.
- Chaque jour (via Transpac), **envoi automatique des transactions de paiement** vers le serveur de télécollecte de la **banque** du commerçant
- Emission d'un **ticket de compte rendu** de télécollecte vers le commerçant (par e-mail), contenant le total des paiements effectués dans la journée.

Une processus particulier, développé par PAYBOX Services, permet à **PAYBOX SYSTEM** de surveiller en temps réel le comportement du porteur, notamment pour éviter l'utilisation du serveur de paiement comme testeur de numéros de carte générés automatiquement, ou pour d'autres types d'attaques :

- recherche de BIN par incrément, dérivation ou masque
- multiplication des essais avec différentes dates d'expiration
- adresses (IP) porteurs aléatoires
- carte "nomade", etc...

D'autres contrôles sont aussi réalisés par **PAYBOX SYSTEM**: clé de Luhn, dates d'expiration, contrôles dans les listes d'opposition. Si un numéro de carte passe tous ces contrôles, il y a alors demande d'autorisation systématique sur le serveur d'autorisation de la banque du commerçant (via Transpac). En cas de détection de fraude, **PAYBOX SYSTEM** refuse toute nouvelle demande de paiement de la part du porteur dans la session en cours.

Le porteur doit alors soit recommencer la totalité du processus d'achat, en repartant vers le serveur du commerce, soit attendre 24 heures avant de pouvoir réutiliser **PAYBOX SYSTEM**, soit arrêter et redémarrer son navigateur, ce qui évite l'utilisation d'automate. Un système d'alerte avertit également le service technique de PAYBOX Services.

Les confirmations de paiement sont envoyées par **PAYBOX SYSTEM** au commerçant et au porteur par e-mail. Cette méthode permet d'informer commerçant et porteur par un deuxième canal (SMTP), dans le cas où les liaisons Internet (sessions) seraient interrompues (engorgement, rupture communication, faute de routage, panne du PC du porteur, etc..). A noter qu'en option **PAYBOX SYSTEM** peut aussi renvoyer un compte-rendu de paiement par un autre canal, à savoir un module CGI installé sur le serveur du commerçant, sans passer ou utiliser le navigateur du porteur (acheteur). Ceci garantit que le commerce est toujours informé d'un paiement, même lorsqu'un acheteur ne revient pas sur le site commerçant. Les liaisons entre le serveur de paiement **PAYBOX SYSTEM** et le centre d'autorisation ou le centre de télécollecte sont de type X.25, via les protocoles v4Euro et v5.2. Cette technique simplifie l'accès vers les serveurs d'autorisation et de télécollecte et permet une rupture totale de protocole, de service et de média entre l'Internet et l'établissement bancaire. Cette protection assure une étanchéité parfaite entre le monde Internet et l'environnement monétique bancaire.

#### 4.4 Le Back Office Commerçant.

Tout commerçant abonné au service **PAYBOX SYSTEM** peut accéder au 'tableau de bord' de son TPE virtuel. Ce tableau de bord, appelé 'back-office commerçant' est un ensemble de pages protégées sur le site Web de PAYBOX Services. Elles permettent au commerçant d'effectuer les opérations suivantes :

- **Visualisation/Impression** des paiements effectués sur les 3 derniers mois
- **Annulation** d'un paiement,
- **Remboursement** sur un paiement (crédit),
- **Saisie manuelle** de transactions,
- Consultation de **statistiques, scoring** des tentatives d'appels,
- **Mise en recouvrement d'un paiement différé** (envoi du paiement à la banque avant date d'échéance prévue initialement),
- **Lancement d'une télécollecte** en manuel vers la banque (avant l'heure prévue),
- **Visualisation** des informations et autres paramètres du commerce,
- Gestion des **abonnements**.

Il suffit pour cela au commerçant de se connecter sur le site [www.paybox.com](http://www.paybox.com) avec le navigateur de son choix, et de rentrer le nom et le mot de passe qui lui ont été attribués par PAYBOX Services.

#### Exemple de page d'accueil sur le Back Office Commerçant.



## 5. Approche Financière

### 5.1. Le droit d'adhésion par commerce

Ce droit comprend :

- La fourniture par PAYBOX SERVICES du **module à installer** sur le site, de son paramétrage et d'une **assistance** initiale au commerçant (ou son intégrateur) pour la première mise en place.
- La **personnalisation de la page et du ticket de paiement** à l'image du site marchand et de sa banque,
- Les **changements gratuits de domiciliations bancaires**,
- Accès aux modules de remboursement en ligne et de saisie manuelle de transactions. Il s'élève à **390 Euros HT** et est payable une seule fois.

### 5.2. Le coût du service

#### 5.2.1 Le coût forfaitaire

Ce poste correspond au coût mensuel forfaitaire de l'abonnement au serveur de télépaiement installé chez PAYBOX SERVICES, Il comprend les frais de télécommunication, les frais de personnel et d'infrastructure. Il est plafonné à 100 demandes d'autorisation par mois. Il s'élève à **21,44 Euros HT** par mois.

#### 5.2.2 Le coût des demandes d'autorisation

Comme indiqué au paragraphe précédent, les 100 premières demandes d'autorisation effectuées dans le mois, sont comprises dans le prix forfaitaire du service. Au delà, une participation aux frais de télécommunication et d'infrastructure est pratiquée. Elle s'élève à **0,06 Euros HT** par autorisations supplémentaires.

#### 5.2.3 Option gestion des paiements par abonnement (Paiements récurrents)

**PAYBOX SYSTEM** gère la mise en recouvrement d'une transaction sur plusieurs échéances définies lors de la première transaction. ( Ex. 5 Euros par mois sur 6 mois)  
Cette option de gestion des paiements par échéances s'élève à **8 Euros HT** par mois.

#### 5.2.3 Option cartes privées

La carte AURORE de CETELEM est accessible gratuitement via l'abonnement. Les cartes AMERICAN-EXPRESS et DINERS CLUB sont gérées en option. Cette option s'élève à **8 Euros HT** par mois.

### 5.3. Récapitulatif

Note : l'ensemble de ces droits et redevances sont facturés par PAYBOX SERVICES au Commerçant.

DROIT D'ADHESION PAR COMMERCE	390 Euros HT
FORFAIT MENSUEL PAR COMMERCE	21,44 Euros HT
AUTORISATION AU DELA DES 100 PREMIERES	0,06 Euros HT
OPTION GESTION DES ABONNEMENTS	8 Euros HT
OPTION CARTES PRIVATIVES	8 Euros HT
AUCUN POURCENTAGE SUR LES TRANSACTIONS DU COTE <b>PAYBOX SYSTEM</b>	

L'assurance des transactions est opérée en option par notre partenaire [fia-net.com](http://fia-net.com)



## 6. Autres solutions développées par PAYBOX SERVICES

---

**PAYBOX DIRECT** (Paiement Paybox Par Socket) permet à un commerçant une connexion directe avec la plate-forme de paiement. De nombreuses entreprises et organisations collectent des coordonnées cartes bancaires (n° de carte et date de validité et montant) par les moyens suivants :

- Commandes par téléphone (call-center),
- Commandes via certificat SSL sur site web,
- Commandes par Minitel,
- Gestion d'abonnements
- Bons de commande papier,
- Internet Mobile (WAP, PDA,.....)
- .....

Les actions possibles par le biais de cet outils sont :

- 1- Autorisation seule,
- 2- Capture d'une autorisation (validation d'une autorisation précédemment passée),
- 3- Autorisation+capture (paiement normal, opération de débit),
- 4- Opération de crédit (remboursement),
- 5- Annulation d'une opération de débit.

**PAYBOX TRAITEMENT PAR LOTS** permet à un commerçant de transférer un fichier de transactions en mode batch. Le commerçant reçoit le résultat du traitement par retour de transfert de fichier. Solution particulièrement adaptée au traitement des abonnements et aux besoins de acteurs de la Vente par Correspondance (VPC).

*Contactez-nous pour avoir une documentation détaillée sur ces solutions.*

## 7. Quelques références

---

BudgeTelecom - Infogrames Multimedia - Groupe Cora - Societe.com - Proxad - Free – Online - Trading Central - Les Relais du Silence – Photoways – Photoreflex – Cryo – Marionnaud - EatOnLine / Alloresto - Kadishop.com - Wanadoo Services pro – Fotango – ABSat - Tech-Data – Matoox - 1001Cadeaux.com - Wappup.com - CitronMer.fr - Kiwee.com - Emploi.com - La Centrale - Havas Interactive (paiement Aurore) – Journaldunet - Chateaux et Hôtels de France – Oreka - Boutique Officielle du Tour de France - Palais des Festivals de Cannes - Festival du Film Américain de Deauville - Oliviers & Co – Le Jardin des Fleurs - Au Nom de la Rose – Les Annonces du Bateau – RideSpirit.com – La Maison du Whisky – Ed. Maxima - Taxis Bleus – Club des Sport de Val d'Isère – ClubMed.fr - Billeterie du Musée du Louvre (prochainement) – Journaux Officiels (prochainement) – Anyway.com – Fromages.com – Auction.fr – GaultMillau.fr – Ensemble Contre La Peine de Mort – Home Shopping Service – Indomco – Nickel.fr – Learnorama – Hachette Livre - Verif.....

+ de 1200 commerces actifs